

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Armeekritik</b>
Akteure	<b>Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (GSoA)</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Barras, François  
Benteli, Marianne  
Buchwalder, Mathias  
Burgos, Elie  
Bühlmann, Marc  
Füzesséry, Alexandre  
Gilg, Peter  
Hirter, Hans  
Huguenet, François  
Künzler, Johanna  
Lachat, Alexandre  
Porcellana, Diane  
Rinderknecht, Matthias  
Schnyder, Sébastien  
Schubiger, Maximilian  
Terribilini, Serge

## Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Benteli, Marianne; Buchwalder, Mathias; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Füzesséry, Alexandre; Gilg, Peter; Hirter, Hans; Huguenet, François; Künzler, Johanna; Lachat, Alexandre; Porcellana, Diane; Rinderknecht, Matthias; Schnyder, Sébastien; Schubiger, Maximilian; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Armeekritik, Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (GSoA), 1985 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Landesverteidigung</b>	1
Landesverteidigung und Gesellschaft	1
Militäreinsätze	2
Militärorganisation	5
Ausrüstung und Beschaffung	5
Zivildienst und Dienstverweigerung	6
Bevölkerungsschutz	13
<hr/>	
<b>Parteien, Verbände und Interessengruppen</b>	14
Parteien	14
Grosse Parteien	14
Verbände	14
Überparteiliche politische Interessen / Think Tanks	14

# Abkürzungsverzeichnis

<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>SiK-SR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
<b>AUNS</b>	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
<b>NGO</b>	Nichtregierungsorganisation
<b>BFS</b>	Bundesamt für Statistik
<b>SiK-NR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
<b>KFOR</b>	Kosovo Force
<b>SGB</b>	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
<b>NATO</b>	North Atlantic Treaty Organization
<b>GSoA</b>	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
<b>ZDG</b>	Bundesgesetz über den zivilen Ersatzdienst (Zivildienstgesetz)
<b>SOG</b>	Schweizerische Offiziersgesellschaft
<b>CIVIVA</b>	Schweizerischer Zivildienstverband
<b>EMD</b>	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

---

<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>CPS-CE</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
<b>ASIN</b>	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>CPS-CN</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
<b>KFOR</b>	Force pour le Kosovo
<b>USS</b>	Union syndicale suisse
<b>OTAN</b>	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>GSsA</b>	Groupe pour une Suisse sans Armée
<b>LSC</b>	Loi fédérale sur le service civil
<b>SSO</b>	Société Suisse des Officiers
<b>CIVIVA</b>	Association suisse pour le service civil
<b>DMF</b>	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

# Allgemeine Chronik

## Landesverteidigung

### Landesverteidigung und Gesellschaft

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 26.02.1985  
PETER GILG

Die radikalste Anfechtung der traditionellen Rolle der Armee in der schweizerischen Gesellschaft bildet der Vorstoss der «**Gruppe für eine Schweiz ohne Armee**» (GSoA), die – symbolischerweise am Tag des Frühlingsanfangs – **ihre seit längerer Zeit vorbereitete Initiative lancierte**. Das Begehren verbietet die Ausbildung oder Haltung von militärischen Streitkräften und verlangt eine umfassende Friedenspolitik zur Stärkung der «Selbstbestimmung des Volkes» und zur Förderung der internationalen Solidarität. Wenn selbst aus pazifistischen Kreisen der Einwand erhoben wurde, die zu erwartende wuchtige Verwerfung der Initiative drohe gerade militaristischen Tendenzen Auftrieb zu geben, so entgegneten Vertreter der Initianten, sie erstrebten in erster Linie eine möglichst breite, bewusstseinsbildende Diskussion über den Weg in eine lebenswerte Zukunft. Praktisch ergab sich eine Spaltung der pazifistischen Kräfte. Der Schweizerische Friedensrat gewährte der Initiative mit Rücksicht auf die Skeptiker in seinen Reihen nur eine kritische Solidarität. Die Jungsozialisten, von denen das Unternehmen ursprünglich ausgegangen war, stimmten ihr bloss mit knapper Mehrheit zu, desgleichen die POCH. Vollends negativ reagierte man in der PdA wie auch in der dem Weltfriedensrat angeschlossenen «Schweizerischen Friedensbewegung» (SFB), wobei man sich auch materiell gegen eine Entmilitarisierung der Schweiz aussprach. Auf bürgerlicher Seite rief alt Bundesrat Friedrich mit 64 National- und 13 Ständeräten dazu auf, die Initiative nicht zu unterzeichnen, da sie nur eine mehrjährige Agitation gegen die bewaffnete Landesverteidigung bezwecke und von ihren Urhebern im Falle ihres Zustandekommens vor der Abstimmung noch zurückgezogen werden solle, um einem Debakel zu entgehen. Eine indirekte Gegenaktion lancierte der Präsident der SVP, A. Ogi, indem er bereits im Februar vorschlug, dem «Jahr des Leoparden» nun ein «Jahr des Wehrmannes» folgen zu lassen; dieses hätte eine Solderhöhung, eine moderne Uniform und weitere Fahrvergünstigungen bei der Bahn zu bringen. Eine ernstliche Beunruhigung war aber weder in politischen noch in militärischen Kreisen festzustellen. Bis im Dezember hatte die GSoA 55'000 Unterschriften gesammelt.<sup>1</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 15.09.1986  
ALEXANDRE LACHAT

**Lancée en mars 1985, l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix» a abouti.** Déposée à la Chancellerie fédérale munie de 111'300 signatures valables, elle a suscité dans divers endroits du pays de vives réactions ainsi que quelques incidents. Certains militants ont ainsi été inquiétés par la police lors de leur récolte, alors que la commune de Vezio (TI) a tout simplement refusé de valider les signatures envoyées par le Parti socialiste ouvrier. Mise en route par le «Groupement pour une Suisse sans armée» (GSsA) et soutenue officiellement par le seul Parti socialiste ouvrier, ainsi que par une partie des Organisations progressistes (POCH), cette initiative, qui demande la suppression de l'armée dans un délai de dix ans à partir de son acceptation éventuelle, a obtenu un certain succès en regard des faibles moyens mis en oeuvre. S'il apparaît comme pratiquement sûr qu'elle échouera devant le verdict du peuple et des cantons, elle n'en a pas moins démontré une rupture certaine entre les pacifistes et les citoyens qui ont confiance en l'armée. Certains milieux proches de l'armée voient, non sans raison, dans cette initiative l'opportunité pour notre système de défense de renforcer encore plus sa légitimité au moment du vote.<sup>2</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 11.05.1993  
MARIANNE BENTELI

**Linkserichtete Kreise aus der Romandie** – unter ihnen alt Nationalrätin Françoise Pitteloud (sp, VD) und Nationalrat Jean Ziegler (sp, GE) – **starteten eine Volksinitiative «für eine Schweiz ohne Militärpflichtersatz»**. Das Volksbegehren, welches die Unterstützung der GSoA und der Genfer SP geniesst, visiert nicht nur die Behinderten, sondern alle an, die – aus welchen Gründen auch immer – keinen Militär- oder Ersatzdienst leisten, und versteht sich als Beitrag zu einer Entmilitarisierung der Schweiz.<sup>3</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 11.06.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Les **journées de l'armée 1998 se sont déroulées dans la région de Frauenfeld** au mois de juin. Quelques 130'000 personnes sont venues assister à cette manifestation. Depuis 1991, les forces militaires suisses ne s'étaient plus présentées officiellement à la population. Plusieurs **associations de gauche** (GSsA, Femmes pour la paix) **se sont opposées** à cet important étalage de moyens. Au Conseil national, le groupe écologiste s'en est fait le porte-parole et a déposé une interpellation (Ip. 97.3563) dont l'interrogation principale était de savoir s'il ne serait pas plus opportun d'affecter les quelques trois millions prévus pour les Journées de l'armée 1998 à des mesures en faveur de la promotion de la paix, de la résolution non-violente des conflits et de la promotion de la démocratie.<sup>4</sup>

KANTONALE POLITIK  
DATUM: 12.03.2000  
FRANÇOIS BARRAS

En mars, **les Genevois ont dû se prononcer sur l'initiative populaire** «Genève, République de paix». Celle-ci, lancée en 1996 par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSSA), avait pour enjeu, dans les termes du texte, de doter explicitement Genève d'une «véritable culture de paix, visant le désarmement global, la coopération et la solidarité entre les peuples». L'initiative a été vivement critiquée, au niveau cantonal et national, par tous les partis bourgeois et les milieux proches de l'armée. Principal grief des opposants: elle aurait heurté de plein fouet la solidarité confédérale. De plus, sous le couvert de termes généreux, elle n'aurait représenté qu'une attaque déguisée contre l'institution militaire et aurait servi les buts politiques du GSSA: une meilleure information sur le service civil ou l'encouragement à la réduction des dépenses militaires préconisées par le texte auraient ainsi orienté la Constitution cantonale dans ce sens. De plus, l'initiative a dû affronter un véritable feu nourri de la part des associations traditionnelles et patriotiques de Vieux-Grenadiers, de fanfares militaires ou de sociétés de tir, dont les activités publiques auraient été remises en cause dans l'éventualité d'un vote positif. Ces oppositions ont grandement alimenté le débat politique et social dans un rayon dépassant souvent l'arc lémanique: Adolf Ogi, en visite à Genève, s'est ainsi exprimé personnellement sur la question, menaçant à mots couverts de remettre en question l'établissement dans le canton du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées. Cette intervention a été vivement critiquée par les initiateurs qui y ont vu une ingérence fédérale dans des affaires de compétence cantonale, contraignant le chef du Département de la défense à relativiser ses propos. Ce débat très passionnel s'est soldé au dépouillement des urnes par un **net refus populaire avec 62.4% de non**, malgré le soutien du parti socialiste et de la majorité du Grand Conseil genevois à l'initiative.<sup>5</sup>

### Militäreinsätze

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 23.11.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

**Le défilé d'un régiment d'infanterie en ville de Genève a provoqué des scènes de violence** importantes opposant les forces de police et des jeunes manifestants pacifistes, suite vraisemblablement à des provocations de la part de bandes de casseurs. Le projet même de ce défilé avait suscité de vives polémiques, le GSsA ainsi que la gauche du canton s'y opposant farouchement. Le Conseil d'Etat genevois avait néanmoins accordé son autorisation, ayant obtenu de la part du GSsA l'assurance que le défilé ne serait pas perturbé.<sup>6</sup>

KANTONALE POLITIK  
DATUM: 29.08.1996  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

A la suite du défilé militaire tenu à Genève en 1995, le **GSsA a lancé une initiative cantonale «Genève, République de paix»**. Les initiateurs demandent notamment une réduction des dépenses militaires ainsi que la reconversion civile des terrains et biens immobiliers de l'armée. De plus, aucune manifestation de promotion de l'armée ne devra être organisée sur le territoire genevois. A la fin de l'été, le GSsA a déposé son initiative munie de 11'175 signatures.<sup>7</sup>

KANTONALE POLITIK  
DATUM: 28.06.1997  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

**Le Grand Conseil genevois a déclaré irrecevable l'initiative cantonale** «Genève, République de paix» déposée en 1996 par le GSsA. La majorité de droite du parlement a en effet estimé que les exigences des initiateurs – notamment la reconversion des terrains militaires à des fins civiles – étaient contraires au droit fédéral. Rappelons que l'initiative avait été lancée par le mouvement pacifiste suite aux troubles qui avaient entouré un défilé militaire en 1995.<sup>8</sup>

Anticipant sur cette révision partielle de la loi fédérale sur l'armée, le **Conseil des Etats a transmis un postulat** (Po. 99.3043) de sa commission de la politique de sécurité concernant la présence de troupes suisses à l'étranger. En l'occurrence, la chambre des cantons a **demandé au gouvernement** de mentionner dans la nouvelle loi que **seules des personnes dûment formées à cet effet puissent être engagées à l'étranger**, que l'inscription à ces missions soit basé sur le volontariat et que le Conseil fédéral détermine dans chaque cas l'étendue des mesures nécessaires à la protection des personnes et des troupes engagées. Par ailleurs, l'annonce de la participation en l'an 2000 de l'armée à la Muba (foire de Bâle) a suscité une levée de boucliers à l'UDC et au GssA. Ces derniers ont considéré comme un acte de propagande cette opération de séduction qui devrait se dérouler entre les deux sessions parlementaires où sera discutée la révision partielle de la loi militaire et lors de la campagne pour l'initiative sur la réduction de moitié des dépenses militaires. Le DDPS s'est défendu en affirmant que cette exposition ne servirait qu'à présenter les grandes lignes de la future « Armée XXI » et que le coût largement contesté de cette opération (5 millions) n'était qu'un plafond.<sup>9</sup>

L'année sous revue a vécu au rythme des votations sur l'armement et l'entraînement des soldats suisses à l'étranger, soit principalement les contingents de volontaires helvétiques à pied d'œuvre au Kosovo, actifs dans la reconstruction du pays sous protection des troupes allemandes et autrichiennes. La votation portait sur deux articles de la réforme de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM), acceptée par le Parlement en 2000 après de vifs débats. Un **double référendum** avait été alors initié des deux pôles de l'échiquier politique : d'un côté, les mouvements de gauche et le GSsA; de l'autre, les nationalistes de l'Association pour une Suisse Indépendante et Neutre (ASIN), proches de l'UDC. Si les deux mouvements refusaient unilatéralement, mais pour des raisons idéologiques différentes, le premier article de la révision – la possibilité pour les troupes sur place de se défendre de leur propre chef, et de ne plus dépendre de la protection d'un tiers –, seule l'ASIN rejetait le second arrêté – l'opportunité pour les soldats suisses de poursuivre un entraînement à l'étranger. En début d'année, les deux mouvements ont déposé à Berne respectivement 54'000 et 65'000 signatures. Pour l'ASIN, la révision aurait été contraire à l'esprit de la Constitution fédérale qui interdit de se mêler des conflits extérieurs. Selon le GSsA, elle aurait participé à la consolidation d'Armée XXI et à des dépenses militaires somptuaires, alors que la coopération suisse devrait selon lui passer en priorité par les ONG à l'œuvre sur le terrain.

Le gouvernement, Samuel Schmid en tête, est rapidement monté au front pour défendre son projet. Il a dû affronter une **campagne très vive**, principalement orchestrée par l'ASIN et animée par Christoph Blocher (udc, ZH). Via une importante et spectaculaire opération d'affichage – des rangées de tombes symbolisant les futurs soldats suisses tombés à l'étranger –, les opposants ont placé le débat sur le plan émotionnel. Argument récurrent: l'adhésion, voire l'asservissement à l'OTAN en germe dans un éventuel oui, a constitué la pierre angulaire de l'ASIN comme du GSsA. Alors que ce dernier investissait dans la bataille plus de CHF 200'000, l'ASIN a en revanche déboursé officiellement CHF 1.5 millions, même si plusieurs sources ont évalué au double son engagement financier. Dans le camp adverse, la principale contribution est venue du lobby patronal Economiesuisse. Pour le gouvernement, Samuel Schmid a dénoncé une «campagne intolérable», parlant du populisme et du manque d'objectivité des partisans du non que le Conseiller fédéral a traité de «menteurs», en réponse aux arguments selon lesquels un vote positif aurait entraîné la fin de la neutralité suisse et son entrée à l'OTAN. Quelques jours plus tôt, le DDPS avait annoncé avoir reçu des menaces de mort à l'encontre de Samuel Schmid, preuve du climat hautement émotionnel de ces votations. Le chef du DDPS a dû mener une campagne inconfortable contre son parti – UDC –, dont les délégués réunis en assemblée avaient refusé à 80% les deux articles de la révision.

Tandis que l'UDC s'engageait activement contre la révision de la LAAM, le oui a pu compter sur le soutien des autres partis gouvernementaux : les radicaux et le PDC se sont engagés en sa faveur, alors que le PS, très partagé sur la question au niveau romand, a finalement apporté son soutien après de longs débats. A l'Assemblée fédérale, 142 parlementaires se sont rassemblés en comité pour soutenir le gouvernement dans sa campagne pour le oui: une vingtaine de socialistes et 9 membres de l'UDC en faisaient partie. La Société suisses des officiers (SSO) s'est aussi prononcée pour l'armement des soldats à l'étranger, alors que ces mêmes soldats, à travers une pétition adressée aux parlementaires, ont recommandé le oui, fustigeant au passage la campagne «primitive» de l'ASIN. Dans le camp des opposants, des forces politiques traditionnellement en conflit se sont retrouvées au coude à coude pour l'occasion:

l'UDC, l'ASIN, l'Union démocratique fédérale (UDF), les Démocrates suisses, le GSsA, les Verts et les Femmes socialistes ont fait campagne pour le «non». L'Union syndicale suisse s'est abstenue de toute recommandation de vote.

**«Loi fédérale sur l'armement et l'administration militaire (LAAM) (Armement)».**  
**Votation du 10 juin 2001.**

Participation: 42.5%  
Oui: 1'002'271 (51.0%)  
Non: 963'336 (49.0%)

Mots d'ordre:

- Oui: PRD, PDC, PS (7\*), PL, PEP; Economiesuisse, USAM, USP, CSC
- Non: UDC (8\*), PE (5\*), PdL, Lega, PdT, DS, UDF; ASIN
- Pas de mot d'ordre : USS<br>

\*Recommandations différentes des partis cantonaux

**«Loi fédérale sur l'armement et l'administration militaire (LAAM) (Coopération en matière d'instruction)».**  
**Votation du 10 juin 2001.**

Oui: 1'001'300 (51.2%)  
Non: 956'496 (48.8%)

Mots d'ordre:

- Oui: PRD, PDC, PS (9\*), PL, PEP; Economiesuisse, USAM, USP, USS, CSC
- Non : UDC (5\*), PE (5\*), PdL, Lega, PdT, DS, UDF; ASIN

\*Recommandations différentes des partis cantonaux

Appelé aux urnes le 10 juin, **le peuple a accepté la révision** de la loi militaire: 51% de oui pour le premier article (armement des soldats suisses à l'étranger) et 51.2% en faveur du second (coopération en matière d'instruction). Un vote extrêmement serré qui a dû compter sur une participation moyenne: 42.5%. Face à un objet qui touchait au thème polémique de la neutralité helvétique, les votants se sont exprimés sur un axe idéologique plus que géographique ou linguistique. Le fréquent fossé entre la Suisse romande et alémanique s'est refermé pour l'occasion, et ni le clivage ville-campagne, ni les différences entre les classes d'âge et les sexes n'ont eu d'effets notables. Le front du refus s'est plutôt développé dans les régions périphériques: Suisse centrale, Valais, Grisons et Tessin ont exprimé un non «conservateur» marqué par l'attachement à l'idée de neutralité suisse, alors que Jura et Genève ont pu s'appuyer sur les nombreux votes traditionnellement antimilitaristes. Le Tessin remporte deux records pour cette votation: celui du plus haut pourcentage de non (63%), et celui de la plus faible participation (27.4%). Il apparaît que l'aspect idéologique de la votation a efficacement rebondi sur les consignes des partis: 61% des sympathisants du PS ont voté oui, alors que 74% des partisans de l'UDC ont suivi les recommandations officielles du parti. De plus, les analyses ont montré que les Suisses n'ont pas fait de différence entre les deux objets du volet militaire de la votation: les votants se sont principalement déterminés sur le chapitre «armement», puis ont voté à l'identique sur le second objet. Enfin, un tiers des opposants au projet ont placé des raisons pacifistes en première explication de leur choix.

En tant que membre du gouvernement et conseiller fédéral le plus impliqué dans les enjeux de ces votations serrées, Samuel Schmid a jugé bon de rappeler que ce résultat positif n'était en rien synonyme d'une adhésion à terme à l'OTAN, ni d'un abandon de la neutralité helvétique. Le gouvernement a transmis en septembre le texte de l'arrêté fédéral sur la participation de la Suisse à la Force multinationale de maintien de la paix au Kosovo (KFOR) (MCF 01.055). Celui-ci prolonge le mandat des soldats suisses jusqu'en 2003, allouant pour la période un budget de CHF 70.5 millions. Le texte prévoit aussi d'augmenter de 40% le contingent de la Swisscoy, de 160 volontaires pour l'année sous revue à 220 personnes au maximum. Dès octobre 2002, les volontaires porteront une arme personnelle et seront épaulés par la présence de cinq chars.<sup>10</sup>



## Militärorganisation

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 10.07.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Dans l'ensemble, **les conclusions du rapport Brunner ont suscité des réactions favorables** dans la presse et lors de sa mise en consultation. Les partis gouvernementaux ont salué l'ouverture du débat sur la politique de sécurité et le renforcement de la collaboration internationale. Seule l'UDC a émis des réserves face à un engagement plus grand à l'étranger. La CPS du Conseil national s'est prononcée de façon positive et celle du Conseil des Etats a annoncé que la réforme de l'armée devrait avoir lieu avant 2005. La SSO a rappelé que le cœur de compétences de l'armée doit rester la défense. Parmi les détracteurs, l'USS et le GSsA ont critiqué la possibilité de confier à l'armée certaines tâches de police. Le conseiller national Blocher (udc, ZH), seul membre de la Commission Brunner à avoir refusé l'adoption du rapport, a lui présenté ses propres conclusions dans un document intitulé «Mutations stratégiques». Il s'y oppose à «un activisme international déguisé en entreprise morale» et combat une politique de sécurité qu'il estime naïve, hâbleuse et pastichée.<sup>11</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 06.07.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le GSsA a lancé une initiative populaire «**Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire**». Le contexte a été considéré comme favorable au vu des attermolements de la politique nationale de sécurité et de la publication prochaine du rapport sur l'armée.<sup>12</sup>

## Ausrüstung und Beschaffung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 08.05.1992  
SERGE TERRIBILINI

Pendant les travaux de la commission du Conseil national, deux événements contradictoires sont venus épaissir le dossier. D'une part, **le GSsA a déposé une initiative populaire** contre l'achat de nouveaux avions de combat qui a connu un succès fulgurant. Ce vent de fronde a constitué une pression importante pour les députés, même si la commission a estimé que cela ne devait pas empêcher l'activité parlementaire de suivre son cours normal. D'autre part, **la Finlande a annoncé qu'elle avait choisi de s'équiper de 64 F/A-18**. Cette nouvelle est venue renforcer le camp des partisans de cet appareil et fut largement exploitée par Kaspar Villiger et le DMF.<sup>13</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 16.07.1992  
SERGE TERRIBILINI

En mars, **le Groupement pour une Suisse sans armée (GSsA) et les milieux pacifistes et antimilitaristes**, soutenus de près ou de loin par les socialistes, les écologistes et le parti du travail, **ont lancé une initiative populaire** «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat». Cela se produisit avant que le Conseil national ne se prononce sur l'acquisition du F/A-18 ; le GSsA avait en effet décidé d'agir rapidement afin d'avoir un moyen de pression avant l'achat effectif. L'annonce du lancement de cette initiative a nettement polarisé le débat, notamment dans le monde politique. C'est ainsi que cela a ressoudé les rangs des partis bourgeois qui comptaient jusque-là un certain nombre d'indécis, voire d'opposants. L'immense succès populaire de la récolte de signatures a néanmoins ébranlé certaines certitudes, notamment dans les rangs démocrates-chrétiens.

Le texte du GSsA vise à introduire un nouvel article 20 des dispositions transitoires de la constitution stipulant que la Confédération ne peut acquérir aucun avion de combat, à partir du 1<sup>er</sup> juin 1992 et jusqu'en l'an 2000, ce qui empêcherait donc l'achat du F/A-18. Pour les initiants, le nouvel avion de combat est parfaitement inutile et correspond à des conceptions militaires surannées datant de la guerre froide. De plus, ce n'est pas au moment où les caisses fédérales sont vides qu'il faut procéder à un achat si coûteux. Cette initiative a été déposée au début de l'été munie de 181'707 signatures valables. **Le cap des 100'000 signatures fut dépassé en une douzaine de jours** et le total, après un mois de récolte, s'est monté à plus d'un demi-million. Ceci constitue un véritable record et traduit l'importance de l'opposition populaire à l'achat du F/A-18. Pour gagner du temps, le GSsA n'a soumis qu'une partie des signatures à la Chancellerie fédérale et a transformé les 320'000 restantes en une pétition.

Cette initiative a été souvent interprétée autant comme un rejet de l'armée que du nouvel avion de combat. En outre, des critiques se sont élevées contre la clause de rétroactivité qu'elle contient; cette pratique qui tend à se répandre mettrait, selon certains, en danger la sécurité du droit. De plus, le fait que cela ait contesté par avance le choix du parlement a été considéré comme une manoeuvre se situant à la limite de la démocratie. Certains parlementaires bourgeois radicaux et démocrates du centre, emmenés par Ulrich Zimmerli (udc, BE), ont d'ailleurs fait part de leur résolution d'invalidiser cette clause et de rendre de ce fait irrecevable l'initiative (le même

problème s'est posé à propos de l'initiative «40 places d'armes ça suffit!...». Plusieurs propositions ont été soumises au parlement dans le but d'interdire ou de limiter l'usage de clauses rétroactives). Cependant, Kaspar Villiger a annoncé qu'il souhaitait que l'initiative soit soumise au peuple. Selon lui, cela aurait été une erreur politique de la déclarer nulle pour une raison juridique, ce qui fut également l'avis du PDC et du PRD. En revanche, le chef du DMF a estimé qu'il n'y avait aucune raison de traiter ce texte plus rapidement que les autres et d'organiser un scrutin en 1992 comme les initiants le désiraient.

Si le PS et la Lega ont déclaré soutenir l'initiative, les partis bourgeois s'y sont clairement opposés; ils considèrent qu'elle met en danger la crédibilité de l'armée suisse et s'inscrit dans le vaste dessein de sa suppression. Pour sa part, le patronat a vigoureusement défendu l'acquisition du F/A-18. Selon lui, cela permettrait à l'industrie suisse d'obtenir des contrats compensatoires d'une valeur de CHF 2 milliards, ce qui devrait garantir des commandes pour beaucoup d'entreprises et donc assurer l'existence de nombreux emplois.<sup>14</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 27.06.2006  
ELIE BURGOS

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a fait un retour remarqué sur la scène politique nationale durant l'année sous revue, en **lançant une initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»**. Cette initiative vise concrètement le matériel de guerre proprement dit, les « biens militaires spéciaux » (les avions d'entraînement du type Pilatus entrant dans cette catégorie par exemple), de même que le matériel pour la production de matériel de guerre (plans de construction par exemple). Les biens à double usage civil et militaire (certains systèmes de communication, entre autres) ne seraient toutefois pas frappés d'une interdiction de vente à l'étranger. Selon les initiants, l'interdiction d'exporter des armes conférerait une crédibilité renouvelée à l'engagement humanitaire et à la coopération internationale de la Suisse; elle donnerait également un signal fort en faveur d'une véritable politique de paix contribuant à la construction d'un monde plus pacifique. De plus, la Suisse ne dépend pas économiquement des exportations d'armes. La reconversion des industries d'armement vers des produits civils doit être encouragée, selon eux. L'initiative prévoit à ce titre des mesures d'accompagnement grâce auxquelles la Confédération soutiendra les régions et les employés affectés par l'interdiction d'exportation.<sup>15</sup>

### Zivildienst und Dienstverweigerung

**GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE**  
DATUM: 30.10.1992  
SERGE TERRIBILINI

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a **fêté ses dix ans d'existence**. Fondé en 1982 par une centaine de personnes, l'association compte aujourd'hui 30'000 membres. Depuis l'étonnant résultat obtenu par l'initiative «pour une Suisse sans armée» (un tiers de votants l'ont approuvée), le GSsA a montré encore une fois en 1992 qu'il bénéficiait d'un soutien populaire important grâce à son initiative contre le F/A-18, dont la récolte de signatures connut un succès fulgurant. Par ailleurs, à la fin du mois de novembre, lors de son assemblée générale, le GSsA a exprimé l'**intention de lancer**, après la votation sur l'achat du F/A-18, **une ou plusieurs nouvelles initiatives**. Leur teneur, outre un objectif abolitionniste avoué, devrait venir s'inscrire dans le contexte européen et viser notamment à empêcher la Suisse de participer à un système de défense à ce niveau.<sup>16</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 06.06.1993  
MARIANNE BENTELI

**Am 6. Juni lehnten Volk und Stände die beiden Initiativen** «für eine Schweiz ohne neue Kampfflugzeuge» und «40 Waffenplätze sind genug – Umweltschutz auch beim Militär» **mit 55.3% bzw. 57.2% Nein-Stimmen deutlich ab**. Dieses Ergebnis wurde allgemein als grundsätzliches Ja des Schweizer Volkes zur Armee interpretiert. Dass dem Urnengang grosse gesamtgesellschaftliche wie individuelle Bedeutung beigemessen wurde, zeigte sich an der hohen Stimmbeteiligung von über 55%. Obgleich die beiden Initiativen aus unterschiedlichen Kreisen lanciert worden waren, gelang es den Gegnern, eine Mehrheit der Stimmenden davon zu überzeugen, dass zwischen den beiden Initiativen ein innerer Zusammenhang bestehe, dass beide zu einer bedeutenden Schwächung der Armee führen würden und deshalb als gezielte und konzertierte «Armeeabschaffung auf Raten» anzusehen seien. Mit dieser Argumentation gelang es ihnen, die Abstimmung auch zu einem Plebiszit für oder gegen die militärische Landesverteidigung zu machen. Dabei wurden den beiden Initiativen ursprünglich durchaus gute Erfolgchancen eingeräumt. Die von der «Gruppe für eine Schweiz ohne Armee» (GSsA) lancierte Anti-F/A-18-Initiative war im Vorjahr in der Rekordzeit von zwölf Tagen zustande gekommen.

Das Begehren der «Aktionsgemeinschaft zur Rettung von Neuchlen-Anschwilen» (ARNA) erinnerte in seiner Stossrichtung an die fast schon legendäre Rothenthurm-Initiative, die 1987 mit 57,8% der Stimmen angenommen worden war. Bei einer Umfrage im Januar sprachen sich noch 71% der Befragten für die Waffenplatzinitiative aus, und auch die – von Anfang an umstrittenere – Kampfflugzeug-Initiative wurde lediglich von 38% der Befragten klar abgelehnt. Später durchgeführte Umfragen zeigten dann allerdings ein langsames, aber stetes Aufholen der Initiativgegner, bis sich beide Seiten rund eine Woche vor der Abstimmung ungefähr die Waage hielten.

Der **zwischen Januar und Juni erfolgte Meinungsumschwung** ging zweifellos entscheidend auf das Konto der kraftvoll und **geschickt geführten Abstimmungskampagne** der Initiativgegner. Der Umstand, dass am Wochenende vom 6. Juni allein über diese beiden Initiativen abgestimmt wurde, erwies sich ebenfalls als sehr bedeutsam. Erst mit der Zusammenlegung der beiden Abstimmungen auf das gleiche Datum entwickelte die gegnerische Behauptung von der «Armeeabschaffung auf Raten» ihre volle Sprengkraft. Die pauschale Würdigung im Abstimmungsbüchlein, wonach beide Initiativen «eine zeitgemässe Landesverteidigung» verhinderten, verfestigte diese Sicht der Dinge weiter.

Vor allem auf der Gegenseite wurde der Abstimmungskampf breit organisiert. Eine »Arbeitsgemeinschaft für eine wirksame und friedenssichernde Milizarmee« (AWM), welcher rund zwei Dutzend armeerfreundliche Organisationen vom Gewerbeverband über die Wirtschaftsförderung bis hin zum Schweizerischen Schützenverein angehörten, koordinierte das einheitliche Auftreten dieser Interessengruppen. Die Aktivitäten der bürgerlichen Parteien führten deren Generalsekretariate unter der Leitung von SVP-Generalsekretär Max Friedli, welcher auch den Kontakt zum EMD sicherstellte. Daneben bildete sich ein Aktionskomitee «Gegen eine Schweiz ohne Schutz», dem 136 bürgerliche Bundesparlamentarierinnen und -parlamentarier angehörten. Wichtigster Exponent der Gegner im Abstimmungskampf war aber Bundesrat Villiger, der sich an unzähligen Veranstaltungen vehement für eine starke und damit glaubwürdige Armee einsetzte. Im Februar verschickte das EMD an sämtliche Truppenkommandanten bis hinunter auf Stufe Kompagnie ein Argumentarium gegen die beiden Initiativen, warnte die Offiziere aber vor direkten Abstimmungsempfehlungen.

In Anlehnung an das Stop-the-Army-Festival von 1989 heizte die GSoA den Abstimmungskampf mit einem Polit-Happening auf dem Berner Bundesplatz an, an welchem namhafte Vertreter aus der Schweizer Rock-, Pop- und Kabarettzene teilnahmen, und zu welchem sich Mitte Mai an die 25'000 meist jugendliche Teilnehmer einfanden. Eine Woche später konnte auch die Gegenseite rund 25'000 Personen zu einer patriotischen Grosskundgebung mobilisieren. Dies erstaunte um so mehr, als die Mehrzahl der Anwesenden zweifellos der sonst eher demonstrationsfeindlichen «schweigenden Mehrheit» zuzuordnen war, und unterstrich erneut den polarisierenden Charakter dieser Abstimmung.

In dieser emotional stark aufgeladenen Atmosphäre fiel es den Befürwortern der Initiativen, zu denen neben der GSoA auch die SP, der LdU, die Grünen, die Lega und der SGB gehörten, zunehmend schwerer, ihr Anliegen politisch überzeugend darzustellen. Obgleich sie stets betonten, dass es hier lediglich darum gehe, den Bürgerinnen und Bürgern demokratische Mitbestimmung und der «classe politique» eine Denkpause in zwei heftig umstrittenen Fragen zu ermöglichen, gelang es ihnen immer weniger, sich aus dem Windschatten der Armee-Abschaffungs-Abstimmung von 1989 zu lösen. Vor allem die Moratoriums-Bestimmung in der Kampfflugzeug-Initiative und eine unklare Formulierung in der Waffenplatz-Initiative, welche weite Interpretationsmöglichkeiten über das künftige Schicksal der bestehenden Waffenplätze zuließ, wurden zusehends zum Fallstrick für die beiden Volksbegehren.

Eine vom Bundesamt für Statistik (BFS) in Auftrag gegebene Untersuchung, welche rund 2'900 Gemeinderesultate mit deren regionalen und lokalen Strukturdaten verband, zeigte, dass noch nie eine Volksabstimmung über Militärfragen die Schweiz derart polarisiert hat. Die kantonalen Abweichungen vom gesamtschweizerischen Ergebnis wurden in der Mehrheit der Kantone gegenüber denjenigen zur Armee-Abschaffungs-Initiative von 1989 grösser, die militärkritischen Kantone also noch kritischer und die militärfreundlichen noch armeerfreundlicher. Auch die **Vox-Analyse** zu diesem Urnengang kam zum Schluss, dass die armeerplebiszitäre Dimension der Abstimmung entscheidend deren Ausgang bestimmt hatte. Die Nachbefragung der Stimmberechtigten ergab, dass es vor allem denjenigen, welche die Initiative ablehnten, um ein grundsätzliches Bekenntnis zur Armee ging. Der Umkehrschluss, wonach die Ja-Stimmenden ein Votum gegen die militärische Landesverteidigung abgegeben hätten, erwies sich hingegen nicht als zwingend. Insgesamt machte die Untersuchung nur etwas mehr als 20% harte Armeegegner aus. Die Analyse des Stimmverhaltens zeigte, dass Bildung oder berufliche Stellung bei diesem Urnengang keinen oder nur geringen Einfluss auf den individuellen Entscheid hatten. Überraschend war hingegen das stark

geschlechterspezifische Stimmverhalten. Im Unterschied zur Abstimmung über die Armeeabschaffung vom November 1989 standen die Frauen den beiden armeekritischen Initiativen deutlich positiver gegenüber als die Männer. Ein ähnlicher Unterschied im Stimmverhalten zwischen Mann und Frau war bei der Abstimmung über das Rüstungsreferendum und vor allem bei der Rothenthurm-Initiative beobachtet worden. Die Polarisierung verlief weitgehend entlang den Trennlinien der (partei)politischen Orientierungen, wie dies auch bei früheren Armeevorlagen der Fall war. Klare Unterschiede im Stimmverhalten ergaben sich auch beim Alter, wo die Kategorie der 30-39jährigen als einzige deutlich zustimmte, während die über 60jährigen beide Initiativen mit über 60% der Stimmen verwarfen. Erneut zeigte sich ein Gegensatz zwischen der städtischen, eher progressiven Schweiz und den konservativeren ländlichen Gegenden. Ebenfalls eine grosse Rolle spielte die Sprachzugehörigkeit. In der Deutschschweiz lag der Anteil der globalen Zustimmung bei 43% resp. 44%, in der Romandie und im Tessin bei 55% bzw. 56%. Zum positiven Resultat in der Westschweiz trugen allerdings vor allem die Kantone Genf und Jura bei, die beide Initiativen deutlich annahmen. Ein differenzierteres Bild zeigten die Kantone Freiburg, Waadt und Neuenburg, welche die Waffenplatz-Initiative annahmen, die Kampfflugzeug-Initiative hingegen – wenn auch weniger deutlich als die Deutschschweiz – verwarfen. Das Wallis lehnte als einziger mehrheitlich welscher Kanton beide Initiativen ab. In der Deutschschweiz stimmten nur gerade die beiden Basel den Initiativen zu.<sup>17</sup>

#### GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 13.09.1993  
MARIANNE BENTELI

Nach ihrer Abstimmungsniederlage auferlegte sich die GSoA eine «reflexive Phase» und **verzichtete in der Folge auf die 1992 angekündigte Lancierung einer Volksinitiative «zur Abschaffung des Zivilschutzes»**. Die Gruppe will sich in nächster Zeit vor allem auf eine aktivere Friedenspolitik im sicherheitspolitischen Umfeld konzentrieren.<sup>18</sup>

#### VOLKSINITIATIVE

DATUM: 27.03.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

**Le GSsA a décidé de préparer une nouvelle initiative populaire** sur la suppression de l'armée. La décision définitive quant à son lancement sera prise en mars 1996. Il a également été question au sein du mouvement de proposer une initiative prévoyant l'abolition de l'obligation de servir. Par ailleurs, pour ce mouvement, l'année 1995 a été marquée par un débat important entre les différentes tendances, trahissant une certaine crise d'identité due notamment aux réformes de l'armée ainsi qu'à un désintérêt dans l'opinion publique pour la problématique pacifiste. Une aile plus réformatrice, emmenée par le conseiller national et cofondateur du mouvement Andreas Gross (ps, ZH), a notamment critiqué la «fuite en avant» à laquelle le GSsA succombait en voulant soumettre aux citoyens de nouvelles initiatives. Selon Gross, ces dernières – outre de n'avoir que peu de chances de rencontrer un grand succès en votation populaire – ne pouvaient constituer la raison d'être du GSsA. Ce dernier devrait plutôt prendre de la distance par rapport à l'action politique directe et réorienter son engagement sur les questions de politique de paix au niveau européen ainsi que sur celles des droits populaires. A cette tendance réformatrice s'est opposée une fraction plus radicale, à majorité romande, pour laquelle soumettre de nouvelles initiatives à l'approbation populaire n'était pas incompatible avec ce travail de réflexion.<sup>19</sup>

#### VOLKSINITIATIVE

DATUM: 25.11.1996  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

L'assemblée générale du **GSsA a décidé de lancer une nouvelle initiative exigeant l'abolition de l'armée**. Outre la suppression des forces armées, l'initiative exige que les tâches civiles exercées par celles-ci depuis quelques années soient poursuivies par les autorités civiles. La décision de lancer à nouveau une telle initiative – soutenue principalement par les militants les plus jeunes ainsi que par les représentants romands – fut vivement critiquée par le conseiller national socialiste zurichois et cofondateur du mouvement Andreas Gross, lequel a menacé de quitter le GSsA. Pour ce dernier, l'échec très probable en votation populaire de cette initiative aurait pour conséquence une relégitimation de l'armée. Selon le député socialiste, le GSsA devrait plutôt centrer son action sur les questions de la globalisation des marchés et de l'impuissance du politique face à l'économie ainsi que sur celles relatives à la promotion de la paix et aux droits populaires. Outre le lancement de cette initiative, le GSsA a par ailleurs approuvé le principe du **lancement d'une seconde initiative visant à instaurer un service en faveur de la paix** eurocompatible. Ce dernier devrait permettre aux jeunes qui le désirent de s'engager dans des missions à caractère humanitaire et social (protection des droits de l'homme, aide à la reconstruction, surveillance d'élections). Aussi longtemps que l'armée perdurera, ce service de paix devrait de plus pouvoir être librement choisi en lieu et place des devoirs militaires.<sup>20</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 24.11.1997  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Confirmant une première décision prise l'année précédente, **le GSsA a décidé de lancer deux nouvelles initiatives** sur la question de la défense nationale. Intitulée «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée», la première initiative demande, à l'instar de celle refusée en 1989 par 64% des votants, l'abolition, après une période transitoire de 10 ans, de l'ensemble des forces armées. Les activités civiles développées par celles-ci ces dernières années devront par ailleurs être poursuivies par les autorités civiles. Toute participation pendant la période transitoire à des activités militaires de maintien de la paix devra en outre être obligatoirement soumise à l'approbation populaire. Dénommée «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix», la seconde initiative réclame la création d'un service contribuant à maîtriser les situations conflictuelles en Suisse et à l'étranger. Chaque personne devrait pouvoir suivre gratuitement une formation visant à développer le savoir et la pratique nécessaires au règlement pacifique des conflits. Basé sur le volontariat, ce service civil pour la paix est censé se substituer au service militaire. Conformément à ce qu'il avait déclaré lors des assemblées précédentes du GSsA, le conseiller national socialiste **Andreas Gross** (ZH), co-fondateur du mouvement, a fait part, le jour même de l'annonce du lancement des deux initiatives, de **sa démission avec effet immédiat**. Opposé au lancement de ces nouvelles initiatives pour des raisons tant tactiques que de principe, le parlementaire zurichois a ainsi fait savoir qu'il ne voulait pas assumer ce qu'il considérait être une grave erreur politique. Outre de n'avoir aucune chance d'obtenir en votation populaire un résultat semblable à celui de 1989, ces initiatives ne pouvaient à ses yeux que pousser dans les bras des isolationnistes certains milieux sur le point pourtant de réviser leurs opinions conservatrices en la matière. Les initiants se trompaient par ailleurs de cible dans la mesure où ce n'était plus l'armée, mais l'économie qui incarnait la violence aujourd'hui. A ces critiques dénonçant l'anachronisme de leur combat, les initiants ont répondu que leur démarche avait pour but de remettre sur la place publique la question militaire et de susciter la discussion sur les très importants projets de réforme actuellement en élaboration. De l'avis de nombreux commentateurs, le départ du conseiller national ainsi que le très improbable soutien du parti socialiste aux deux initiatives pourraient signifier des lendemains très difficiles pour le mouvement pacifiste, certains prédisant même sa disparition à terme.<sup>21</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 17.03.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

**Deux initiatives populaires ont été lancées simultanément par le GSsA** le 17 mars. La première intitulée «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée» demande l'abolition de toute force armée après un délai transitoire de dix ans. La seconde, «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix», vise à instaurer un service basé sur le volontariat qui aurait pour mission de contribuer à la réduction et à la prévention des situations de violence, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.<sup>22</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 11.09.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

**Les deux initiatives populaires** fédérales lancées par le Groupe pour une Suisse sans armée (GssA) **ont abouti**. La première « pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée » a obtenu plus de 110'000 signatures et la seconde « La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP) » plus de 113'000. La première demande la suppression de l'armée après un délai transitoire de dix ans et la seconde la création d'un service civil comme substitut à cette dernière en tant qu'instrument d'une politique active de paix en Suisse et à l'étranger.<sup>23</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 26.11.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Le peuple s'est prononcé en novembre sur l'initiative populaire « Economiser dans l'armée et la défense générale – pour d'avantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses) ». Il l'a **rejeté à 62.3% contre 37.7%**, suivant ainsi les recommandations émises conjointement par le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale. Cette initiative avait été déposée par le parti socialiste en 1997. Elle avait pour but de réduire de moitié les dépenses militaires par rapport au compte de 1987 et d'allouer les économies ainsi obtenues à la promotion d'une politique de paix et à la reconversion civile des entreprises d'armement. Le Conseil des Etats a, comme le Conseil national en 1999, suivi l'avis du gouvernement en acceptant son arrêté défavorable à l'initiative (36 contre 6).

La campagne autour de l'initiative s'est cristallisée en un axe gauche-droite traditionnel. Redistribution sociale des dépenses, promotion des droits de l'homme et prévention des conflits devaient constituer les véritables enjeux de la votation selon les arguments socialistes, écologistes et groupements syndicaux. Pour les cent-cinquante

parlementaires radicaux, libéraux, PDC et UDC réunis dans le comité «Non à une Suisse sans sécurité», l'initiative était superflue, mal adaptée et sans considération pour les importantes réductions budgétaires déjà réalisées, reprenant par ces arguments les positions du Conseil fédéral.

Au sein du gouvernement, Adolf Ogi s'est personnellement investi et a joué un rôle prépondérant dans la campagne contre l'initiative socialiste. Selon lui, cette dernière heurtait de front la réforme de l'armée. Ses prises de position furent au centre des débats, constamment mises en exergue par les journalistes et abondamment commentées. De l'avis des médias, le rejet de l'initiative constitua aussi bien un aval populaire accordé à la politique de défense du conseiller fédéral qu'une victoire personnelle pour Adolf Ogi.

Deux mois avant la votation, la campagne a été animée par un postulat déposé par Susanne Leutenegger (ps, BS) (Po. 99.3654) demandant que le Conseil fédéral évalue périodiquement le coût de la défense nationale en termes de travail, de capital et de biens fonciers, qu'il établisse périodiquement une comparaison internationale sur la base de relevés ciblés et qu'il en publie les résultats. Le Département de la défense avait par ailleurs déjà réalisé une telle étude, démontrant que les chiffres réels de l'armée, si l'on prend en compte les coûts à la charge des cantons, des communes et de l'économie, s'élevaient à CHF 9.3 milliards au lieu des 5 milliards traditionnellement déclarés. Alors que, dans un souci de transparence motivée par la campagne en cours, le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à accepter le postulat, ce dernier a occasionné une levée de boucliers massif de la part des partis bourgeois. La Chambre du peuple l'a finalement rejeté par 77 voix (radicaux, démocrates-chrétiens, démocrates du centre) contre 74 (socialistes, verts, libéraux). Alimentant la campagne, ce postulat a été l'occasion pour les partisans de l'initiative socialiste de stigmatiser le caractère tabou des chiffres de la défense dans le débat politique.

#### **Initiative populaire « Economiser dans l'armée et la défense générale – pour d'avantage de paix et d'emplois d'avenir ». Votation du 26 novembre 2000.**

Participation: 41,7%

Oui: 723 047 (38,0%) / 4 cantons

Non: 1 198 923 (62,0%) / 16 6/2 cantons

Mots d'ordre:

– Oui: PS, PEP (2\*), PE, PdT ; USS.

– Non: PRD(1\*), PDC, UDC, PL, PdL, Lega, DS, UDF ; Economiesuisse, USAM, USP.

– Liberté de vote: CSC.

\* Recommandations différentes des partis cantonaux

Le résultat des votations a fait apparaître un fossé important entre la Suisse alémanique et le reste du pays. Alors que quatre cantons romands ont accepté l'initiative (Jura avec 62.6% de oui, Genève, Neuchâtel et Vaud), elle est rejetée par tous les cantons alémaniques, avec un record de 80.3% de non à Uri. Au total, l'initiative a été acceptée par 50.3% des voix dans l'ensemble des cantons romands et le Tessin, alors qu'elle n'a recueilli que 33% des suffrages positifs outre-Sarine.

Ce résultat indiquait toutefois que l'armée suisse avait conservé un prestige important aux yeux de la population helvétique. Elle a fait apparaître des lignes de forces inchangées depuis 1989, lorsque l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée» avait été rejetée à 64.4% de non par les électeurs. En parallèle à cette votation, le Conseil fédéral a proposé aux Chambres le rejet des deux initiatives déposées par le GSSA en 1999. La première, intitulée «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée», propose la disparition pure et simple de l'armée et la promotion d'une politique active de paix sociale; le seconde, sous le titre «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)», représente le corollaire de la première par la création d'un organisme civil de promotion de la paix.<sup>24</sup>

Transmise aux Chambres par le Conseil fédéral sur un avis défavorable, l'initiative du GSSA «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée», déposée en 1999, a été discutée par le Conseil des Etats au début de l'année sous revue. Ce projet, à l'instar de l'initiative refusée par le peuple en 1989, avait pour objet d'abolir l'institution militaire en Suisse et de la remplacer par un effort accru en matière de politique de prévention des conflits. Une perspective qui n'a pas convaincu les parlementaires du Conseil des Etats, qui ont fait front commun contre le projet et l'ont

refusé par 38 voix unanimes. Principal reproche développé par la Chambre haute: un excès de naïveté et d'utopie dans le texte des initiateurs, critiques reprises quelques mois plus tard au Conseil national par l'ensemble des partis de droite et une minorité de socialistes. Après avoir été repoussée par la commission de la politique de sécurité du National (18 voix contre 2), l'initiative a été ensuite rejetée par 108 voix contre 33 (socialistes et verts). Le GSsA a néanmoins décidé de maintenir son texte et de le soumettre en votation populaire à la fin de l'année sous revue, espérant ainsi consolider son demi-succès de 1989 via l'initiative «Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix».

La campagne du GSsA a coïncidé avec l'onde de choc des attentats contre les Twin Towers de New York. Dans le flottement médiatique de cette période, le groupe a toutefois essayé de mettre en lumière le caractère obsolète des menaces militaires traditionnelles que, selon lui, «Armée XXI» prend en seule ligne de mire. Tirailés entre leurs velléités pacifistes et leur position gouvernementale, les dirigeants du PS ont préféré, à une courte majorité, ne pas donner de consigne de vote sur le premier objet de l'initiative, alors que le second point, «La solidarité crée la sécurité, pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)», était favorablement plébiscité. Dans le camp des autres partis gouvernementaux, la fronde a été unanime contre le projet du GSsA. Si ces premiers n'ont jamais vraiment craint une acceptation de l'initiative par le peuple, ils ont surtout tenté de contenir un trop fort succès d'estime, comme cela avait été le cas en 1989. Au parlement, 160 élus pdc, radicaux et udc se sont constitués en comité contre l'initiative, mettant en exergue le rôle important de l'armée d'un point de vue évidemment militaire, mais aussi social et économique. Sur ce dernier point, le DDPS a annoncé entre 10'000 et 12'000 emplois supprimés au cas où le texte du GSsA serait accepté, chiffre que ce dernier a réfuté en avançant au contraire les 9 milliards du coût annuel total de l'armée.

#### **«Initiative pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée».** **Votation du 2 décembre 2001**

Participation: 37,9%  
Oui: 384 905 (21,9%) / 0 cantons  
Non: 1 372 420 (78,1%) / 26 cantons

Mots d'ordre:  
– Oui: PES (1\*), PdT  
– Non: PDC, UDC, PCS, PL, PdL, PEP, DS, UDF, PRD, Lega; Economiesuisse, USAM  
– Liberté de vote: PS (8\*); USS  
\*Recommandations différentes des partis cantonaux

#### **«La solidarité crée la sécurité, pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)».** **Votation du 2 décembre 2001**

Participation: 37,9%  
Oui: 404 870 (23,2%) / 0 cantons  
Non: 1 339 221 (76,8%) / 26 cantons

Mots d'ordre:  
– Oui: PS, PE (1\*), PCS, PdT; USS  
– Non: PRD, PDC, UDC, DS, PL, PEP, Lega, PdL; Economiesuisse, USAM, UDF  
\*Recommandations différentes des partis cantonaux

Le 2 décembre, les votants ont très massivement refusé les deux objets de l'initiative: avec 78.1% d'entre eux contre la suppression de l'armée et 76.8% contre la réforme du service civil, le résultat des votations fut un camouflet contre les projets pacifistes. Motif évidemment mis en avant par les analystes: la situation internationale – les bombardements américains en Afghanistan au nom de la «lutte antiterroriste» suite aux attentats à New York en deux mois plus tôt – n'a pas aidé à envisager une Suisse sans armée. L'initiative n'a trouvé grâce auprès d'aucun canton, avec un record de non pour Appenzell Rhodes-Intérieures (88.5% de non). Même le Jura, de tradition pacifiste, a refusé le texte: avec 59.9% de non, il demeure toutefois le canton auprès duquel l'initiative a eu le plus d'écho. «Déçus mais peu surpris» au lendemain des votations, les responsables du GSsA ont annoncé penser à de nouveaux moyens d'action, notamment par de nouvelles logiques de mobilisation. Pour Samuel Schmid,

dans cette votation, «le peuple a témoigné de sa confiance dans l'armée». Autant que le score très tranché, le niveau de participation très moyen (37%) a démontré le faible enjeu ressenti par les citoyens vis-à-vis de l'initiative. L'**analyse VOX** démontre quant à elle que les électeurs n'ont pas ressenti de la même façon qu'en 1989 le projet du GSsA. Ainsi, les personnes en âge d'effectuer leur service militaire ont cette fois massivement opté pour le non: de 60% favorables au texte du GSsA en 1989, ils ne sont plus que 37% en 2001. Pareillement, les votants de formation universitaire rejettent le texte à 62%, contre 42% douze ans plus tôt. Le front du refus a été net et constant, même si les oui ont été un peu plus présents en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.<sup>25</sup>

Die Anfang Januar 2012 von der Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (GSoA) lancierte **Volksinitiative «Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht»** kam am 22. September 2013 an die Urne. Ziel der Initiative war es, die Militärdienstpflicht aufzuheben und das gegenwärtige Modell durch eine Freiwilligenmiliz zu ersetzen. Nachdem der Nationalrat Ende 2012 darüber beraten hatte und die Vorlage mit 121 zu 56 Stimmen zur Ablehnung empfahl, folgte im Frühjahr 2013 die Debatte in der kleinen Kammer. Die SiK des Ständerates hatte mit einer Mehrheit von neun zu vier Stimmen die Ablehnung der Initiative beantragt. Eine Minderheit Zanetti (sp, SO) beantragte die Empfehlung auf Annahme der Initiative und bedauerte zugleich, dass der Bundesrat mit der Botschaft keinen Gegenvorschlag mit einem alternativen Dienstpflichtmodell ausgearbeitet hatte. Die Positionen waren bezogen und während der Debatte im bürgerlich dominierten Ständerat kamen lediglich zwei Befürworter der Initiative zu Wort. Die Initiativgegner sprachen von einer „gefährlichen Initiative“, welche die Schweiz schwäche und davon, dass die Aufhebung der Wehrpflicht der erste Schritt zur Abschaffung der Schweizer Armee bedeute. Die Diskussion über verschiedene, allenfalls neue Wehrpflichtmodelle sei unnötig. Die grösste Sorge galt allerdings dem Rekrutierungserfolg einer Freiwilligenarmee. Mit 34 zu sieben Stimmen folgte der Ständerat dem Beschluss des Nationalrates und empfahl die Initiative zur Ablehnung. In ziemlicher Deutlichkeit sprachen sich beide Kammern in ihren Schlussabstimmungen gegen die Initiative aus.

Nach der Parlamentsdebatte standen die Initianten der GSoA, zusammen mit SP, Juso und den Grünen als Befürworter einer breiten bürgerlichen Front gegenüber. Der **Abstimmungskampf** wurde intensiv geführt. Das Gegenkomitee „Gemeinsam für Sicherheit“ mit seiner Losung „Nein zur Unsicherheitsinitiative“ hatte grossen Rückhalt in rechtskonservativen Gruppierungen wie der AUNS, armeefreundlichen Vereinen wie der Gruppe Giardino, Pro Militia, Pro Tell oder der Schweizerischen Offiziersgesellschaft. Die zentralen Argumente waren aus der Parlamentsdebatte bekannt: Eine Annahme der Initiative bedeute den Grundstein zur Abschaffung der Armee. Weiter sei eine freiwillige Milizarmee eine „Illusion“ und sie gefährde das „Erfolgsmodell Schweiz“. Damit wurde auch mit weniger militärisch angehauchten Argumenten um Stimmen gerungen. Das Pro Komitee um die GSoA verteidigte stets den eigentlichen Wortlaut ihres Ansinnens, nämlich nicht die Armee abschaffen zu wollen, sondern lediglich die Wehrpflicht aufzuheben, um das gegenwärtige Modell durch eine kleinere Freiwilligenmiliz abzulösen. Einer Inserateanalyse der Schweizer Zeitungen ist zu entnehmen, dass von insgesamt 164 publizierten Inseraten nur ein einziges für die Abschaffung der Wehrpflicht warb. Die Gegner der Initiative haben also auch auf dieser Ebene mehr Mittel investiert und entsprechend mehr Raum einnehmen können.

### Abstimmung vom 22. September 2013

Beteiligung: 46,4%  
Ja: 646'106 (26,8%) / Stände: 0  
Nein: 1'761'063 (73,2%) / Stände: 20 6/2

Parolen:

- Ja: SP, GPS, CSP, Juso; GSoA.
- Nein: FDP, SVP, CVP, GLP, EVP, EDU, BDP; Economiesuisse, SGV, AUNS, SOG.

Der VOX Analyse ist zu entnehmen, dass die Abstimmung auf der Ebene einer **grundsätzlichen Haltung gegenüber der Armee** entschieden wurde. Obwohl lediglich das Rekrutierungsmodell Gegenstand der Vorlage war, zeigte sich in der Stimmbürgerschaft der Graben zwischen Armeegegnern und -befürwortern. Die geringe Unterstützung für die Initiative liess sich auch durch eine kritische Haltung selbst im gemässigten linken Lager erklären, wo die Ablehnungsrate 57% betrug. Lediglich in der Gruppe der ArmeegegnerInnen erzielte die Vorlage hohe Zustimmungsraten (über 70%),



wobei die Kombination dieser links und eher links gerichteten Stimmbürgerschaft nicht ausreichte, um der Initiative zu einem Achtungserfolg zu verhelfen. Entsprechend liessen sich die Stimmotive ermitteln. Die Ja-Stimmenden waren entweder einer generellen armeekritischen Klientel zuzuordnen oder wollten die Entscheidung, Militärdienst zu leisten, im Sinne des Initiativtexts dem einzelnen Stellungspflichtigen übertragen. Im ablehnenden Lager überwog das Bekenntnis zum herrschenden Milizsystem mit dem Hinweis auf Tradition, Bewährung oder dem Gedanken, die Armee trage zu einer kollektiven Identität bei. Ebenfalls oft geäussert wurde das Argument, die Armee stelle eine gute Lebensschule für junge Männer dar. Gut ein Drittel der Stimmenden lehnte die Initiative ab, weil sie die Armee nicht schwächen wollten. Damit griff eines der zentralen Contra-Argumente im Abstimmungskampf, nämlich das Milizprinzip als Pfeiler der Gesellschaft zu betrachten. Überdies schienen Bedenken über zu wenig freiwillige Dienstleistende gross gewesen zu sein. Aus beiden Lagern wurde indes vermutet dass eine Reform der Wehrpflicht ein erster Schritt zur Armeeabschaffung sei. Zentrales Pro- Argument blieb die Haltung, dass ein Massenheer nicht zeitgemäss sei. Sogar Initiativgegner teilten diese Ansicht, stimmten aus genannten, stärker verankerten Werthaltungen, dennoch gegen die Vorlage. Ein Kostenargument konnte, wie auch die Überzeugung, der Militärdienst erschwere den Dienstleistenden den Einstieg ins Berufsleben, nicht genügend mobilisieren. Dass die Initiativgegner das Ansinnen auf die Grundsatzfrage für oder gegen die Armee herunterbrechen konnten, dürfte entscheidend gewesen zu sein.

Zwei grüne Parlamentarier traten im Verlauf des Abstimmungsjahres hinsichtlich des Urnenganges mit kritischen Fragen an den Bundesrat: Balthasar Glättli (gp, ZH) (Frage 13.5197) vermutete, dass in Wiederholungskursen der Armee gegen die Wehrpflicht-Initiative geworben wurde. Regula Rytz (gp, BE) (Frage 13.5227) wiederum sah im eidgenössischen Feldschiessen eine Plattform, die Wehrpflicht-Initiative zu bekämpfen. In beiden Fällen dementierte der Bundesrat jedoch jegliche Propaganda, womit die Sache als erledigt galt.<sup>26</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 19.06.2020  
DIANE PORCELLANA

En début de session d'été 2020, le Conseil national s'était rallié à la position du Conseil des Etats – en acceptant par 104 voix contre 86 – le délai de douze mois pour les militaires s'orientant vers le service civil, prévu dans le projet de **révision de la loi sur le service civil** (LSC). Les socialistes, les Verts, les Vert'libéraux et trois parlementaires du centre – soulignant la contribution du service civil lors de la crise du Covid-19 – restaient opposés à la mesure. Ainsi, s'agissant du paquet de mesures proposées par le Conseil fédéral, seule l'interdiction des affectations à l'étranger n'avait pas convaincu le Parlement.

Civiva, le GssA et les Verts – soutenus par le PS – avaient informé qu'ils lanceraient un référendum.

Lors du vote final, alors que le Conseil des Etats avait accepté la réforme de la LSC – par 33 voix contre 12, avec un soutien unanime du PDC –, le Conseil national l'a enterrée par 103 voix contre 90 et 5 abstentions. A la surprise générale, la majorité du Groupe du centre a rejoint le camp des opposants au durcissement des conditions d'accès au service civil. Interrogé dans les médias, le conseiller national Benjamin Roduit (pdc, VS) invite dorénavant le Conseil fédéral à présenter un projet renforçant l'armée et le service civil, au lieu de favoriser l'une de ces institutions au détriment de l'autre.<sup>27</sup>

#### Bevölkerungsschutz

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 08.11.1992  
SERGE TERRIBILINI

**Le GSSA**, devant le succès de son initiative contre le F/A-18, **a envisagé de lancer une initiative visant à l'abolition de la protection civile**. Le plan directeur du gouvernement est en effet considéré par le GSSA comme un simple toilettage, la PCI restant toujours empreinte de sa traditionnelle idéologie militariste.<sup>28</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 21.07.1993  
MARIANNE BENTELI

Nach ihrer Niederlage in der Volksabstimmung vom 6. Juni **verzichtete die «Gruppe für eine Schweiz ohne Armee» (GSoA) vorderhand auf ihre 1992 angekündigte Volksinitiative «zur Abschaffung des Zivilschutzes»**.<sup>29</sup>

# Parteien, Verbände und Interessengruppen

## Parteien

### Grosse Parteien

**PARTEICHRONIK**  
DATUM: 24.09.1991  
MATTHIAS RINDERKNECHT

Im übrigen verabschiedete die Delegiertenversammlung der SP ebenfalls ein Manifest zur **Gleichstellung von Frau und Mann**. Die Gleichberechtigung von Frauen und Männern in Gesellschaft, Beruf und Politik soll in zehn Jahren erreicht werden. Als dritter Schwerpunkt wurde die **Lancierung von zwei Volksinitiativen im Bereich der Sicherheitspolitik** beschlossen. Unter den Titeln «Für ein Verbot der Kriegsmaterialausfuhr» resp. «Für weniger Militärausgaben und mehr Friedenspolitik» wurden die Initiativen unter Mitarbeit der Arbeitsgemeinschaft für Rüstungskontrolle und ein Waffenausfuhrverbot (ARW) sowie des Christlichen Friedensdienstes (CFD) im Mai lanciert. Der Schweizerische Gewerkschaftsbund, die Gruppe Schweiz ohne Armee (GSoA) und über zwanzig friedens- und entwicklungspolitische Organisationen unterstützten die Initiativen. Vor der Initiativlancierung stellte die Partei die «Grundlagen zur Friedens-, Sicherheits- und Verteidigungspolitik» vor, welche eine Art Gegenvorschlag zum im April veröffentlichten «Sicherheitsbericht 90» des Bundesrates darstellten.

Bei der Würdigung des Sicherheitsberichtes im Ständerat stellte sich Miville (BS) gegen die allgemein kritische Haltung seiner Partei.<sup>30</sup>

## Verbände

### Überparteiliche politische Interessen / Think Tanks

**POSITIONSPAPIER UND PAROLEN**  
DATUM: 30.03.1996  
HANS HIRTER

Die Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (GSoA) beschloss, einen neuen Anlauf zur Erreichung ihres Ziels einer Auflösung der Armee zu unternehmen. Ende März fällte sie an einer Vollversammlung mit 60:8 Stimmen den Grundsatzentscheid, die Lancierung von zwei neuen Volksinitiativen in Angriff zu nehmen. Die erste will die **bewaffnete Landesverteidigung abschaffen und Aktionen der zivilen Friedenssicherung im In- und Ausland fördern**. Die zweite will auf **freiwilliger Grundlage einen Zivildienst** für unterschiedliche Einsätze errichten. Diesem Entscheid vorangegangen war eine Kontroverse zwischen vorwiegend, aber nicht nur jüngeren Aktivisten und prominenten Gründungsmitgliedern der GSoA (unter anderem Nationalrat Andreas Gross, sp, ZH). Letztere hatten sich gegen diese Initiativen ausgesprochen, da ihrer Meinung nach die Bedeutung der Armee ohnehin stark am schwinden ist, und diese Vorstösse eine Gegenbewegung bei den Armeebefürwortern auslösen könnten, welche diesen Erosionsprozess verlangsamen würde. Die beiden Initiativen sind im Berichtsjahr noch nicht lanciert worden.<sup>31</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 06.10.2007  
HANS HIRTER

Die Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (**GSoA**), welche im Berichtsjahr ihr 25jähriges Bestehen feierte, reichte im Oktober ihre Volksinitiative für ein Verbot von Kriegsmaterial-Exporten ein.<sup>32</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 26.08.2010  
MARC BÜHLMANN

Die Gruppe für eine Schweiz ohne Armee (**GSoA**) lancierte im Berichtsjahr eine Initiative zur Abschaffung der allgemeinen Wehrpflicht und sammelte innerhalb von sieben Wochen bereits ein Viertel der benötigten Unterschriften.<sup>33</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 12.12.2012  
JOHANNA KÜNZLER

Die Volksinitiative „Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht“ der Gruppe Schweiz ohne Armee (**GSoA**) kam im Januar mit 106 995 gültigen Unterschriften zustande. Der Nationalrat empfahl sie dem Volk Ende Jahr zur Ablehnung.<sup>34</sup>

**GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE**DATUM: 23.09.2013  
JOHANNA KÜNZLER

Im September lehnte das Stimmvolk die Initiative der **Gruppe Schweiz ohne Armee (GSoA)** zur Abschaffung der Wehrpflicht mit äusserst deutlichen 73,2% ab. Laut Exponenten der Organisation habe man die Niederlage zwar erwartet, war aber doch geschockt über das Ausmass der Zurückweisung. Die NZZ kommentierte, dass der schweizerischen Friedensbewegung neue Köpfe fehlen würden: Sie könne für ihre Anliegen nicht mehr so stark mobilisieren wie noch in den 1980er Jahren. Auch die linken Parteien hätten die GSoA im Abstimmungskampf kaum unterstützt. Man müsse sich daher fragen, ob die Leitung der Kampagne gegen die Beschaffung neuer Kampfflugzeuge einer derart angeschlagenen Interessengruppe anvertraut werden sollte.<sup>35</sup>

**VERBANDSCHRONIK**DATUM: 29.11.2020  
MATHIAS BUCHWALDER

L'automne 2020 fut plein de rebondissements pour le **Groupe pour une Suisse sans armée** (GSsA). Tout d'abord, il a été **proche d'une victoire historique** le 27 septembre, lors de la votation pour l'acquisition de nouveaux avions de combat, acceptée de justesse par 50.14 pour cent de la population. Pour rappel, le GSsA faisait partie du comité référendaire qui combattait cet objet avec les Verts et le PS. Ensuite, le mouvement a défendu son initiative contre le commerce de guerre, soumise à votation le 29 novembre. Si l'initiative n'a pas passé la rampe, rejetée par 57.45 pour cent de la population et 17 cantons, elle a néanmoins mis sur le devant de la scène une **nouvelle génération** d'activistes qui donnent un **second souffle** au mouvement antimilitariste fondé en 1982. Le GSsA semblait ces dernières années avoir perdu de sa capacité à mobiliser, par exemple lors du clair rejet de son initiative pour l'abrogation du service militaire obligatoire en 2013. Dans un article du 27 octobre 2020, le Tages-Anzeiger révélait pourtant que 500 nouveaux membres avaient rejoint l'organisation depuis la votation sur les avions de combat un mois auparavant. Le quotidien zurichois relevait également que le groupe avait gagné un certain respect de la sphère politique. Le conseiller aux États uranais Josef Dittli considère notamment que «le Groupe pour une Suisse sans armée est un enrichissement pour la politique suisse», lui qui est pourtant un défenseur de longue date de l'armée. Le climat n'a pourtant pas toujours été apaisé entre partisan.e.s et opposant.e.s de l'armée.

La première initiative du GSsA, qui visait à abolir l'armée, avait suscité de vifs débats. Josef Lang, l'un des membres fondateurs du mouvement, s'était fait apostrophé lors d'une assemblée de l'UDC par un homme qui lui avait rappelé: «A l'armée, nous avons appris à reconnaître l'ennemi et le détruire!» L'initiative avait été soutenue par 35.6 pour cent de la population, ce qui constituait une victoire pour le GSsA, alors que le conseiller fédéral Kaspar Villiger avait affirmé à l'époque qu'un score de 20 pour cent de oui serait déjà une «catastrophe».

De l'eau a coulé sous les ponts depuis. Durant ses 40 ans d'existence, le mouvement a lancé neuf initiatives et six référendums, seul ou accompagné par d'autres organisations ou partis. Son prochain combat est d'ores et déjà connu: il s'agit de l'initiative correctrice, qui vise à interdire les exportations d'armes vers les pays en proie à une guerre civile. Cette initiative a été lancée par une coalition dont fait partie le GSsA.<sup>36</sup>

1) BBI, 1985, I, S. 638 ff.; Presse vom 25.02., 22.03.85; WoZ, 08.02.85; BaZ, 09.02., 22.02.85; TW, 25.02.85; CdT, 26.02.85; Schweizerzeit, 22.03.85; NZZ, 04.03., 23.03.85; Tell, 02.08.84; SZ, 19.03.85; 24 Heures, 11.02., 21.03.85; LM, 03.02.85; TA, 04.11.85; PZ, 06.11.85; Vorwärts, 26.09.85

2) LM, 12.08.86; JdG, 13.08.86; 24 Heures 13.09.86; TA, 13.09.86; BaZ, 15.09.86; TAM, 08.02.86; WoZ, 26.03.86

3) BBI, 1993, I, S. 1594

4) BO CN, 1998, p. 524; BO CN, 1998, p. 785 ss.; LT, 15.6.98; TG, 11.6.98.

5) TG, 21.2.00; LT, 15.2 et 17.2.00; TG, 4.3 et 13.3.00.

6) JdG, 16.11.95; Lib., 20.11.95; presse des 21.11 et 22.11.95; JdG et 24 Heures, 23.11.95.

7) JdG, 30.4 et 29.8.96.

8) JdG, 28.6.97.

9) BO CE, 1999, p. 844 s.; LT, 20.12.99.

10) FF, 2001, p. 1098 s.; FF, 2001, p. 4458 ss.; FF, 2001, p. 5771 ss.; LT, 29.3; 9.4; 4.4 et 2.4.01; TG 24.1; 25.1; 7.5; 4.5; 6.6 et 6.12.01. Lib 30.5.01; Presse du 30.4. et 11.6.01.; Thanh-Huyen Ballmer-Cao e.a. (2001): Analyses des votations fédérales du 10 juin 2001, Analyse VOX 74.

11) JdG et NZZ, 27.2.98; NZZ, 22.4.98; TG, 10.7.98.

12) FF, 2010, 4005 ss.; NZZ, 19.4.10; presse du 6.7.10.

13) Presse du 7.5. et 8.5.92.

14) FF, 1992, II, p. 1402 ss.; FF, 1992, III, p. 1475 ss.; Presse du 16.5.92; presse du . 9.3., 10.3., 16.3., 30.3., 28.4., 29.4., 7.5., 9.5., 11.5., 12.5., 13.5., 2.6., 10.6. et 16.7.92; NQ, 15.3.92; Ww, 2.4.92; L'Hebdo, 20, 14.5.92 et 21. 21.5.92; VO, 14, 2.4.92, 19, 7.5.92 et 23, 4.6.92; GSoA-Zitig, 46, avril 1992 et 47, juin 1992 et GSoA-Info, avril et juin 1992; Blick, 5.5.92; presse du 6.5. et 9.5.92. Ww, 26.3.92; NQ, 31.3.92; Bund, 1.4.92; TA, 3.4.92; SZ, 28.4.92; NZZ, 6.5.92; Suisse, 26.5.92; Presse du 2.3. et 14.5.92; JdG, 18.4.92; NQ, 26.4.92; Suisse, 8.6.92; NZZ, 2.12.92; presse du 7.5. et 27.5.92.

15) FF, 2006, p. 5323 ss.; Lib., 27.06.06

16) NQ, 29.10.92; presse du 30.10.92; Presse des 12.9. et 14.9.92.

17) BBI, 1993, II, S. 1433 ff.; Presse vom 7.6.93; TA, 20.3.93; BZ, 2.4., 16.4., 30.4., 14.5. und 29.5.93; BZ, 23.3.93; BaZ, 26.3.93; WoZ, 19.3.93; TA, 20.3. und 10.5.93. Presse vom 23.3. und 20.4.93; NZZ, 6.4., 15.4., 17.4., 22.4. und 28.4.93; Presse vom 17.5. und 24.5.93; Presse vom 20.3.93; Bund und Ww, 22.4.93; ; Vox (1993): Analyse der eidgenössischen Abstimmungen vom 6.

Juni 1993.

18) Bund, 9.6.93; TA, 11.6. und 13.9.93; Presse vom 21.6.93.

19) JdG et NZZ, 3.8.95; Blick, 21.3.95; TA, 27.3.95.

20) TA, 12.3.96; NQ, 13.3.96; presse du 1.4.96; NQ et Bund, 25.11.96.

21) Presse du 24.11.97.

22) FF, 1998, I, p. 1007 ss.

23) FF, 1999, p. 8136 ss.; FF, 1999, p. 8140 ss.; Presse du 11.9.99.

24) Analyse des votations fédérales du 26 novembre 2000. Analyse VOX no 72, Zurich 2001; BO CE, 2000, p. 160 ss.; BO CN, 2000, p. 1136 ss.; FF, 2000, p. 4463 ss.; FF, 2000, p. 4511 ss.; FF, 2001, p. 1077 ss.; Lib., 12.10.00; TG et Lib., 30.9.00; presse du 05.10. et 27.11.00.; «Coûts de la défense nationale» du DDPS

25) BO CE, 2001, p. 169 ss.; BO CE, 2001, p. 473; BO CN, 2001, p. 617 ss.; BO CN, 2001, p. 953; FF, 2001, p. 2731 ss.; FF, 2002, p. 1156 ss.; Presse du 3.12.01; Lib., 19.11 et 19.10.01; TG, 14.9.01.; Zürcher, Mahnig & Milic (2002): Analyses des votations fédérales du 2 décembre 2001, Analyse VOX 75.

26) AB SR, 2013, S. 20 ff., S. 367; AB NR, 2013, S. 538; BBl, 2013, S. 2471 ff.; AB NR, 2013, S. 862; AB NR, 2013, S. 1008; Lit. Fossati et al. (Vox); Lit. Bernhard, Laurent (2014). APS-Inserateanalyse der eidgenössischen Abstimmungen vom 22. September 2013.

27) BO CE, 2020, p. 625; BO CN, 2020, p. 1179; BO CN, 2020, p. 644s; SGR, 25.5.20; Lib, 5.6.20; AZ, CdT, NZZ, TG, 20.6.20

28) Presse du 8.11.92.

29) Baz, 21.7.93.

30) AB SR, 1991, S. 749 f.; BBl, 1991, Band II, S. 444 ff.; BBl, 1991, Band II, S. 448 ff.; Presse vom 4.3.91, 8.5.91 und 28.5.91, NZZ vom 28.1.90 und 25.2.91

31) MOMA (1995) Nr. 12; MOMA (1996) Nr. 2, Nr. 3, Nr. 5 und Nr. 6; TA, 1.4.96

32) AZ, 10.10.07. Zu 25 Jahren GSoA siehe auch WoZ, 27.9.07; BaZ und TG, 6.10.07.

33) WOZ, 26.8.10.

34) BBl, 2012, S. 1157; AB NR, 2012, S. 2119 ff. und 2151 ff.

35) NZZ, 23.9.13.

36) Blick, 2.10.20; TA, 27.10.20